

**DESCRIPTIF
&
RENSEIGNEMENTS
PRATIQUES**

Le DELF et le DALF sont les **diplômes officiels** délivrés par le ministère français de l'Éducation nationale, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers.

Ils sont ouverts aux personnes âgées de 16 ans ou plus.

Le DELF et le DALF se composent de 6 diplômes indépendants, correspondant aux six niveaux du Cadre européen commun de référence (CECR) pour les langues. A chaque niveau les 4 compétences sont évaluées : compréhension orale et production orale, compréhension des écrits et production écrite.

Le DELF et le DALF sont valables partout, ils bénéficient de la reconnaissance de tous les diplômes officiels délivrés par le ministère français de l'Éducation nationale. Ils sont valables toute la vie.

Pour connaître la nature des épreuves de chaque examen, vous pouvez vous rendre sur le site Internet de la Commission Nationale du DELF et du DALF : www.ciep.fr (Centre International d'Études Pédagogiques).

Si vous êtes étranger et souhaitez **valoriser vos compétences en français**, que ce soit à des fins personnelles ou professionnelles, inscrivez-vous ! Vous pouvez vous présenter librement à l'examen de votre choix, et vous présenter à plusieurs diplômes lors d'une même session.

Si vous êtes français non francophone, vous pouvez obtenir une autorisation de la Commission nationale du DELF et du DALF pour vous présenter aux épreuves du DELF.

INSCRIPTION

Sur place :

en se rendant au service Examens –mardi, mercredi et jeudi, de 9h00 à 16h30 bâtiment B, bureau 430

Par correspondance :

en téléchargeant le formulaire d'inscription sur notre site Internet : www.alliancefr.org et en le renvoyant par courrier.

Le formulaire doit être posté au plus tard la veille de la date de clôture des inscriptions pour la date de la session d'examen choisie (le timbre de la Poste faisant foi), complété et accompagné :

- des droits d'examen (paiement par chèque ou par carte bancaire)
- de 2 enveloppes A4 (1 doit être cartonnée) adressées à votre nom et à une adresse permanente pour l'envoi de l'attestation et du diplôme, et pré-timbrées au tarif en vigueur (50 à 100 grammes, France ou étranger).

Pas d'inscription en ligne ou par fax.

Pour ces examens, il ne peut être procédé à aucun remboursement ; seul un report de la session pour raison professionnelle ou médicale peut être demandé par le candidat 15 jours avant l'examen.

Les inscriptions ne seront prises en considération que si le dossier est complet : formulaire rempli, enveloppe étiquetée et timbrée, paiement.

**PRÉPARER
CES ÉPREUVES**

Nous vous proposons des cours de préparation au DELF et DALF.

Pour les dates et horaires des cours, merci de vous adresser à l'accueil.

Pour les inscriptions, merci de vous adresser à un professeur en salle d'orientation (Bâtiment A – 1er étage).

CONVOCAZION ET AFFICHAGE

Les convocations sont affichées au rez-de-chaussée à l'Alliance française Paris Ile-de-France et seront bientôt disponibles sur notre site Internet.

ATTENTION : pour la session du mois de mai, les convocations vous seront envoyées.

Important : Vous devez vous présenter le jour de l'examen muni d'une pièce d'identité.

RESULTAT, ATTESTATION ET DIPLOME

Les résultats sont affichés dans nos locaux et seront bientôt consultables sur notre site Internet.

Le Président du jury délivre une Attestation de réussite provisoire. Délivrée en un seul exemplaire, l'attestation est valable en France et à l'étranger.

Un diplôme est délivré par le Rectorat de l'Académie de Paris dans les mois qui suivent l'examen.

Attention : un délai est nécessaire pour établir les diplômes ; merci de fournir une adresse « permanente » et nous informer de tout changement d'adresse.

DATES DES SESSIONS EN 2009

EXAMENS	ORAUX	ÉCRITS	CLÔTURE DES INSCRIPTIONS	RÉSULTATS*
A1 - A2 B1 B2 C1 C2	17 mars 16 mars 18 mars 19 mars 20 mars	11 mars 12 mars 12 mars 13 mars 13 mars	Etudiants AF Paris IdF mardi 17 février Etudiants externes mardi 10 février	10 avril
A1 - A2 B1 B2 C1 C2	15 mai 18 mai 19 mai 20 mai 25 mai	27 mai 28 mai 28 mai 29 mai 29 mai	Etudiants AF Paris IdF jeudi 23 avril Etudiants externes jeudi 16 avril	26 juin
A1 - A2 B1 B2 C1	27 juillet 28 juillet 29 juillet 30 juillet	20 juillet 21 juillet 21 juillet 22 juillet	Etudiants AF Paris IdF mardi 7 juillet Etudiants externes jeudi 18 juin	14 août
A1 - A2 B1 B2 C1	16 novembre 17 novembre 18 novembre 19 novembre	9 novembre 10 novembre 10 novembre 13 novembre	Etudiants AF Paris IdF mardi 20 octobre Etudiants externes mardi 13 octobre	11 décembre

A noter : pas de session de DALF C2 en juillet ni novembre.

** Les attestations peuvent être retirées le jour même.*

TARIFS DES EXAMENS EN 2009

Examen	Étudiants Alliance française Paris Ile-de-France	Candidats extérieurs à l'Alliance française Paris IdF
DELFA1	90 €	145 €
DELFA2	100 €	150 €
DELF B1	150 €	150 €
DELF B2	200 €	230 €
DALF C1	200 €	230 €
DALF C2	200 €	230 €

CONTACT

+33 (0)1 42 84 90 00
serexam@alliancefr.org